

GUIDE

CHSCT

Santé au travail

Chers Camarades,

Nous sommes heureux de vous présenter le guide intitulé "santé au travail" que le secteur protection social vient de réaliser.

Ce guide doit être considéré comme un outil d'information complémentaire aux autres vecteurs d'information tels que les guides pratiques "CHSCT" et "Travail et Handicap", mais aussi comme un complément aux formations proposées par la Confédération Force Ouvrière.

Ce document se veut être aussi proche de vos préoccupations que possible, c'est pourquoi nous avons fait le choix d'un guide qui ne s'intéresse pas uniquement aux CHSCT, mais à la santé au travail dans un sens large.

C'est pour cette raison que ce guide ne s'adresse pas qu'aux militants membres de l'un des 20 000 CHSCT existant, mais à l'ensemble des salariés, car la préservation de la santé est l'affaire de tous. Toutefois, le CHSCT est l'acteur majeur de la prévention en entreprise. C'est pourquoi, nous lui avons donc consacré une large partie.

Force est de constater que le nombre des accidents du travail est en baisse depuis plusieurs années. Cependant leur taux de gravité est en augmentation. Que dire des maladies professionnelles dont le nombre ne cesse d'augmenter depuis de nombreuses années ? Les tentatives d'affaiblissement de notre système de médecine du travail et de la Sécurité sociale, le drame de l'amiante, l'explosion des troubles musculo-squelettiques (TMS)... sont autant de sujets qui nous rappellent que la santé au travail est un des points centraux de l'action syndicale en entreprise.

Nous avons élaboré ce guide au regard des questions que vous nous posez le plus régulièrement. Nous avons conscience qu'il ne pourra certainement pas répondre à toutes celles que vous rencontrerez ces lignes.

